

Réf: Dossier 397657

Avis de constitution

SOCIETE « AUTO GLASS TECHNOLOGY SARL » en abrégé « AUTO GLASS »

Siège Bonoua, Bonoua, BONOUA BEGNERIE EN FACE
DU LYCEE JESUS-MARIE, Lot 2584, Ilot 400 NON

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTO GLASS TECHNOLOGY SARL
» en abrégé « AUTO GLASS »

Objet : LA REPARATION ET LA VENTE DE PARE-BRISE ET
LES SERVICES AFFERENTS; DIVERS.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (50,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Bonoua, Bonoua, BONOUA BEGNERIE EN
FACE DU LYCEE JESUS-MARIE, Lot 2584, Ilot 400 NON

Dirigeant(s) M KPATO BEUGRE JEAN-PAUL (GÉRANT)

RCCM : n° CI-BAS-01-2025-B12-00122 du 02/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 02/04/2025

